

Présents :

Cécile Demathieu
Marie-Laure Fontana
Sonia Laurendeau
Philippe Mercier

Karine Terrien
Estelle Vandeputte
Christophe Xavier
Sylvie Méjeant
Sandrine Javon

1 – Remplacement enseignants

Nous avons reçu la réponse de l'inspecteur d'académie à notre courrier sur les problèmes de remplacement (jointe en annexe).

La pétition organisée par les fédérations/association de Conflans a été adressée à l'inspecteur d'académie. Il a également adressé une réponse (jointe en annexe).

Pour l'instant, les remplacements paraissent mieux assurés.

Il faut toutefois continuer à lister les absences non remplacées sur tous les groupes scolaires afin d'avoir des données chiffrées le plus précises possibles en cas de nouvelles actions à mener.

2 – Prévision effectif rentrée 2011

Croix Blanche : une classe de maternelle prévue mais à confirmer car les inscriptions ne sont pas à la hauteur des prévisions.

Basse Roche : utilisation des préfabriqués du centre loisir pour l'ouverture d'une classe. Reste posé le problème des dortoirs et de la cantine. La Mairie n'envisagerait pas le recrutement des ATSEM nécessaires à l'ouverture des classes.

Apparemment, les inscriptions semblent prendre du retard au niveau de la ville. Une relance va être effectuée par la Mairie.

➔ Envoyer un courrier à la Mairie pour lui demander si elle confirme bien le recrutement/affectation d'un ATSEM par classe de maternelle sur toute la ville et ce qu'il va advenir du centre de loisir des Basses Roches.

3 – Piscine

Toujours les mêmes problèmes récurrents :

- Les enfants non nageurs sont dans le grand bassin et ne progressent absolument pas (ils restent accrochés au bord pendant toutes les séances).

- Les ateliers proposés sont trop répétitifs, pas assez ludiques.

D'une manière générale, on constate que les activités sportives posent problème (manque de réactivité, rejet de principe, lenteur administrative).

- ➔ Envoyer un courrier au responsable pédagogique et à l'inspecteur d'académie afin de dénoncer ces agissements qui bloquent tous projets.

Un courrier, conjoint avec la PEEP, a d'ores et déjà été adressé au sujet de l'activité Tennis qui pourrait être annulée du fait de problème administratif, alors qu'une convention a été signée entre l'Education Nationale et la Fédération Française de Tennis.

4 – Garderie

Avec notamment l'allongement du temps de transport, il devient de plus en plus difficile pour les parents d'être à 18h30 à la garderie.

- ➔ Envoyer un courrier à la Mairie pour demander le décalage de l'horaire de fermeture de la garderie à 19h00.

5 – Questions diverses

Violences sur Henri Dunant :

De gros problèmes de violences entre enfants mais également entre parents. Le problème est a priori pris en charge par l'équipe enseignante qui a mis en place des procédures administratives et juridiques. Les informations ne sont pas toujours très claires. Evolution à surveiller.

Envisager un rendez-vous en tête à tête avec la directrice.

Don au CEFY :

30 € pour aider au fonctionnement de cette association d'aide aux étrangers (Collectif Etrangers Français en Yvelines) (cf en annexe).

Kit Fournitures FCPE :

N'est pas mis en place sur Gaston Rousset car l'équipe enseignante juge les délais trop courts et précise que la FCPE n'est pas présente sur l'école.

Sur les Basses Roches, l'opération a été lancée « en force » sans le consentement de l'ALPEC, seule association représentée sur l'école.

Banderole de la l'association :

Nous allons demander des devis à des entreprises pour une banderole à nos couleurs, à utiliser dans les diverses actions (forum des associations, stands divers, ...).

Prochaine réunion : le 12 mai Maison de quartier de fin d'Oise à 20 :45.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Chesnay, le 16 février 2011

inspection académique
Yvelines

académie
Versailles
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Division des Personnels

Affaire suivie par
Brigitte BLUTEL

Téléphone
01.39.23.60.77
Télécopie
01.39.23.62.99

Mél
ce.ia78.dp@ac-versailles.fr

Centre Commercial Parly2
78154 Le Chesnay cedex

Madame,

Par courrier en date du 8 février 2011, vous avez souhaité attirer mon attention sur le remplacement d'enseignants sur la commune de Conflans Sainte-Honorine.

Sur 578 jours d'absence répertoriés pour l'ensemble des 87 classes que comptent écoles de la commune, 474 jours d'absence ont été remplacés, ce qui représente u d'absences remplacées de 82.1%.

Malheureusement, les nécessités de continuité de service sur l'ensemble du départ et la gestion du remplacement ne m'ont pas permis, dans un premier temps, de fix remplaçants sur les jours d'absence que vous m'indiquiez et ce, malgré la mobil des remplaçants sur la circonscription et le recours demandé à ceux implantés de circonscriptions voisines.

Néanmoins, mes services, en étroite collaboration avec Madame l'inspectri l'Education Nationale, s'emploient à tout mettre en œuvre pour éviter que des situ tout à fait regrettables ne se reproduisent.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Inspecteur d'académie

Jean-Michel GOIGNARD

Madame Sonia LAURENDEAU – Présidente de l'ALPEC
2 Villa de fin d'Oise
78 700 CONFLANS SAINTE-HONORINE

Copie : Madame l'inspectrice de l'Education Nationale – Circonscription de Conflan Sainte-Honorine



Monsieur le Président,

Après lecture de votre courrier en date du 23 mars 2011, j'ai bien pris acte de votre inquiétude et de votre contestation concernant les difficultés de déplacements des établissements scolaires de Conflans Ste Honorine.

Je souhaite vous assurer de toute notre mobilisation et de l'attention particulière nous portons à cette situation.

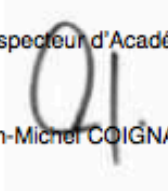
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments meilleurs.

Dossier suivi par
Sylvie TRAHAIS
Chef de Cabinet

Téléphone 01.39.23.60.02
Télécopie 01.39.23.62.00
Mél ce.la78_cabinet@ac-versailles.fr

Centre Commercial Parly2
78154 Le Chesnay cedex

L'Inspecteur d'Académie



Jean-Michel COIGNARD

Monsieur Alain NEEL
Président PEEP Conflans Ste Honorine
Vice-Président PEEP AD Yvelines

Conflans Sainte Honorine, le 29 mars 2011

Chers ami(e)s

concerne : cotisation 2011

L'action du CEFY, créée fin 1995 continue malgré de nombreuses difficultés dues à une législation changeante, de moins en moins favorable aux étrangers souhaitant obtenir un titre de séjour, une Préfecture des Yvelines toujours tatillonne, répondant rarement à nos sollicitations et avec des délais particulièrement longs quant aux prises de décisions favorables. Le nombre réduit de nos bénévoles assurant des permanences et intervenant auprès des autorités pour obtenir la régularisation de la situation administrative en France de « sans-papiers » permet difficilement de répondre à toutes et tous comme il serait souhaitable.

Depuis fin janvier 2010 nous n'assurons plus de permanences d'accueil régulières dans les locaux de Versailles Associations. Un camarade y est présent sur rendez-vous. Les sections LDH (Ligue des Droits de l'Homme) de Saint Germain en Laye et Versailles envisagent de reprendre dans un proche avenir de nouvelles permanences le vendredi après midi.

Celles de Conflans Ste Honorine le vendredi de 16 h à 19 h, de Trappes le jeudi de 18 h à 19 h 30 (grâce au MRAP-SQY) et spécialement pour les salariés à l'UD-CFDT 78 de Trappes sont maintenues.

Cet accueil est très souvent suivi d'interventions auprès de la Préfecture des Yvelines, d'accompagnements, de rendez-vous chez des avocats, de recours auprès de Tribunaux dont particulièrement le Tribunal administratif de Versailles et de diverses autres démarches (concertations avec des assistantes sociales, des médecins, de travailleurs sociaux, d'avocats en charge de dossiers).

Les réunions mensuelles en Préfecture des Yvelines pour examiner des situations particulières n'ont pas repris et nos demandes de rencontres avec Monsieur Michel NAU nouveau Préfet et Monsieur Claude GIRAULT Secrétaire Général de la Préfecture n'ont pas eu de suite favorable à ce jour.

Cela nous paraît nécessaire compte tenu de dysfonctionnements constatés et d'une réelle dégradation de nos relations au fil du temps.

Nous continuons à accompagner le conflit des Mureaux du Collectif des « sans papiers » des Yvelines (initié en février 2009). A l'heure actuelle environ 60 % des situations ont obtenues une suite favorable.

Le conflit débuté par l'occupation du Centre Huit de Versailles en novembre 2009 a quand à lui des suites particulièrement judiciaires. La également le taux de décisions favorables est de l'ordre de 60 %.

Nous collaborons au travail de Resf 78 (Réseau Education Sans Frontière) et à celui du Collectif de soutien aux Roms de Triel.

Malgré le bénévolat des militants du CEFY, l'activité de notre collectif entraîne des dépenses et c'est la raison de notre présent appel afin que les associations adhérentes ou solidaires de notre action contribuent par une cotisation annuelle sur la base de 30 euros minimum au maintien de notre existence matérielle.

Le trésorier du CEFY est :

Yves DUJON 19 rue du Maréchal Foch 78570 ANDRESY

Téléphone : 01 39 74 66 58 - Portable : 06 03 51 82 59

Courriel : dujon.rayes@noos.fr

Les chèques sont à établir à ce nom d'Yves DUJON

Merci

pour le CEFY Pierre RICHARD